

## **COMPTE-RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**EN DATE DU 27 MARS 2015 à 17H30 - CGCT 2121-25**

**Etaient présents :** Tous les membres en exercice ainsi que M. Michel FARGEOT-BENEIX, comptable du Trésor qui assistait à la séance.

**Absents :** Néant

M. Le Président remercie l'ensemble des conseillers puis passe à l'ordre du jour.

**Dans cette réunion Il été voté les délibérations suivantes :**

☞ **N° 017/2015 Vote des redevances assainissement :**

M. le Président propose une période de transition d'une année afin de lisser des tarifs.

Pendant cette période d'un an, une tarification, différente pour chaque commune et une structure tarifaire simple basée sur un forfait annuel qui intègre les volumes d'eau usée, est proposée.

Pour Entrevaux, seule commune en affermage, les tarifs 2015 sont définis selon la DSP qui a été prolongée jusqu'à juin 2016.

Et pour les autres communes M. Le Président propose des redevances forfaitaires annuelles (qui intègrent les M3 d'eaux usées traitées) de :

<b>Castellet les Sausses :</b>	<b>41,30 € HT</b>
<b>La Rochette :</b>	<b>46,00 € HT</b>
<b>Sausses :</b>	<b>99,00 € HT</b>
<b>St Pierre :</b>	<b>59,50 € HT</b>
<b>Val de Chalvagne :</b>	<b>85,50 € HT</b>

**Cette délibération a été adoptée à la majorité : pour : 14 - contre : 2 - abstention : 0**

☞ **N° 018/2015 - Vote du Budget M14 2015**

M. le Président présente le budget M14 2015 qui s'équilibre comme suit :

**Fonctionnement dépenses et recettes : 232 055,79 €**

**Investissement dépenses et recettes : 257 246,27 €**

**Cette délibération a été adoptée à l'unanimité**

☞ **N° 019/2015 - Vote du Budget M40 Ordures Ménagères 2015**

M. le Président présente le budget M40 Ordures Ménagères qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement dépenses et recettes : 392 654,43 €

Investissement dépenses et recettes : 163 571,56 €

**Cette délibération a été adoptée à l'unanimité**

☞ **N° 020/2015 - Vote du Budget M40 Camping 2015**

M. le Président présente le budget M40 Camping qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement dépenses et recettes : 36 832,26 €

Investissement dépenses et recettes : 51 077,53 €

**Cette délibération a été adoptée à l'unanimité**

☞ **N° 021/2015 - Vote du Budget M49 SPANC 2015**

M. le Président présente le budget SPANC qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement dépenses et recettes : 8 000 €

Investissement dépenses et recettes : néant

**Cette délibération a été adoptée à l'unanimité**

☞ **N° 022/2015 Vote du Budget M4 ASSAINISSEMENT 2015**

M. le Président présente le budget M4 ASSAINISSEMENTS qui s'équilibre comme suit :

Fonctionnement dépenses et recettes : 62 962,00 €

Investissement dépenses et recettes : 377 224,00 €

**Cette délibération a été adoptée à la majorité : pour : 15 - contre : 1- abstention : 0**

... / ...

... / ... Suite Compte-rendu Conseil Communautaire du Pays d'Entrevaux du 27 mars 2015

### Points Divers :

➤ **CLAA** : le président explique la situation du CLAA (Association qui permet aux associations du territoire de louer du matériel pour leur fête). Actuellement il y a des problèmes dans cette association, la présidente, la trésorière donnent leur démission et la Région PACA propriétaire du local occupé sans bail par le CLAA souhaite récupérer ce local sous 3 mois.

Le président rappelle l'importance de cette association dans le fonctionnement de toutes les autres associations pour l'organisation des festivités sur le territoire.

M. Le Président propose, afin de pérenniser cette association, d'intégrer l'activité du CLAA dans les statuts de la CCPE et propose de créer une ligne budgétaire pour le fonctionnement de cette activité à hauteur de 10 000 € pour 2015, sommes qui incluent les coûts de location d'un local et les frais de fonctionnements. En contrepartie les recettes estimées liées à cette activité seraient de 6 000 €

Après un tour de table il s'avère que les conseillers communautaires ne souhaitent pas reprendre le CLAA dans le cadre de la CCPE en estimant que ce n'est pas le rôle de la CCPE de se substituer à une association.

➤ **Projet crèche** : L. Guibert indique que le problème du foncier est en cours de négociation avec la Région propriétaire des terrains ou nous avons identifié l'emplacement de la future crèche.

➤ **Déchetterie** : Le projet d'aménagement et modernisation de la déchetterie/Quai de transfert avance bien. Les travaux devraient être terminés fin avril. L'inauguration aura lieu courant mai/juin.

➤ **S.C.O.T.** : Schéma de cohérence territoriale :

Le président donne lecture du courrier de M. le Sous-préfet (celui-ci ayant été envoyé au préalable à tous les conseillers communautaires par mail, ainsi que des documents annexés)

Il rappelle l'importance de ce dossier pour l'avenir de notre territoire et propose un débat dans lequel chaque conseiller se prononcera sur le futur périmètre du SCOT. A l'issue de ce débat, fort riche, une forte majorité, de 15 conseillers sur 16, n'adhère pas au périmètre proposé du futur SCOT (à savoir le PAYS3V) et souhaite un SCOT correspondant au périmètre de notre bassin de vie qui est orienté au sud. (Document INSEE en annexe).

Tous les points ayant été traités la séance s'est terminée à 20h35

**Le Président :**  
**D. PARAVICINI**



Communauté de Communes  
**Du Pays d'Entrevaux**  
Place Charles Panier 04320 Entrevaux  
Tél: 0493054147 - Fax: 0493054147  
@: contact@paysdentrevaux.org  
Siret : 200 018 190 00013